



FRAKTION

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

27 MARS 2014

179

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 26 mars 2014

Monsieur le Président

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Economie au sujet de la société ENOVOS.

Lors de la présentation de son bilan, ENOVOS, dont l'État est un actionnaire principal, a annoncé vouloir offrir aux clients des packages complets, y compris le conseil et l'installation, pour le remplacement des chauffages au fuel par des chauffages au gaz. Si ces travaux étaient effectués par ENOVOS, en tant que principal fournisseur d'énergie au Luxembourg, cela constituerait un danger réel pour les PME actives dans ce domaine.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Économie :

- Le gouvernement peut-il me confirmer l'exactitude de ces informations ?
- Dans l'affirmative, est-ce que ENOVOS compte effectuer ces travaux elle-même ou envisage-t-elle des collaborations avec des entreprises locales ?
- ENOVOS ne risque-t-elle pas de créer une force déloyale en raison de sa position dominante sur le marché des distributeurs d'énergie ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marc Spautz
Député